

Avant-propos

Ces écrits ont accompagné, en quelque sorte, les ouvrages que j'ai publiés au cours des dix dernières années¹. Mais ils en ont été aussi bien dissociés, séparés, distraits. Cela se marque dans leur formation, qu'on entende sous ce mot le mouvement qui engendre en donnant forme ou la figure qui rassemble une multiplicité mobile : la configuration dans le déplacement. Une formation doit avancer mais aussi s'avancer groupée. Par quelque loi, dite ou non dite, elle est tenue à s'espacer sans trop se disperser. Si l'on faisait de cette loi une théorie, la formation de ces écrits procéderait comme une théorie distraite.

Loi d'une théorie discontinue ou allure discrète de la série, des textes se suivent donc, s'enchaînent ou correspondent entre eux, malgré la différence visible des motifs et des thèmes, la distance qui sépare les lieux, les moments, les circonstances.

Et les noms, les noms surtout, des noms propres. Chacun des essais paraît en effet consacré, destiné, voire singulièrement dédié à quelqu'un, très souvent à l'ami, homme ou femme, lointain ou proche, vivant ou non, connu ou inconnu. C'est parfois, mais ce n'est pas toujours un poète ou un penseur, le philosophe ou l'écrivain. C'est parfois, mais ce n'est pas toujours celui ou celle qui met en scène dans ces mondes qu'on appelle la politique, le théâtre, la psychanalyse, l'architecture. De cette situation quasiment épistolaire, certains textes semblent témoigner mieux que d'autres. La Lettre à un ami japonais, par exemple, Envoi, Télépathie,... La lettre de Platon ou ... sept missives auraient pu, par le jeu de quelque métonymie, tenir lieu de titre ou de préface. Mon choix

1. Je n'en ai exclu qu'un ensemble d'essais consacrés à l'institution universitaire et à l'enseignement de la philosophie. Ils paraîtront dans un volume séparé, *Du droit à la philosophie*.

fut autre. En n'interrompant qu'une seule fois l'ordre chronologique, j'ai pensé que Psyché, Inventions de l'autre, jouerait mieux ce rôle. À mi-parcours (1983), telle psyché semble pivoter autour de son axe pour réfléchir à sa manière les textes qui l'ont précédée comme ceux qui l'ont suivie. Du même coup, un miroir mobile feint de rassembler le livre : dans ce qui lui ressemble en tout cas, son image ou son phantasme. Cela reste après tout, technique du simulacre, le propre toujours d'une préface.

Simulacre et spécularité. Il s'agit ici de spéculer sur un miroir et sur la logique déroutante de ce qu'on appelle tranquillement le narcissisme. Il y a de la complaisance, déjà, dans le geste qui consiste à publier. Tout simplement à publier. Cette première complaisance est élémentaire, aucune dénégation ne saurait l'effacer. Que dire alors du geste qui rassemble des écrits antérieurs, qu'ils soient ou non inédits¹ ? Sans dénier ce surcroît d'exposition, disons qu'il fait aussi l'objet de ce livre. Mais le miroir nommé psyché ne figure pas un objet comme un autre. Ni un geste parmi d'autres celui qui se prend à vouloir montrer le miroir. Qu'on lui reconnaisse ou non ce droit, qu'il en fasse ou non un devoir, il faut bien qu'il se regarde montrer en s'écoutant parler. Est-ce possible ?

Et pourquoi s'exposer à ce risque ? A l'autre chaque fois adressée, la question devient aussi demande. Sous sa forme la plus générale et la plus implicite, on la traduirait ainsi en quelques mots : qu'est-ce qu'une invention ? et que signifie l'invention quand elle doit être de l'autre ? L'invention de l'autre, cela implique-t-il que l'autre reste encore moi, en moi, de moi, au mieux pour moi (projection, assimilation, intériorisation, introjection, appréhension analogique, au mieux phénoménalité) ? Ou bien que mon invention de l'autre reste l'invention de moi par l'autre qui me trouve, me découvre, m'institue ou me constitue ? A me venir de lui, l'invention de l'autre alors lui reviendrait.

Y a-t-il à choisir entre ces modalités ? L'autre sans moi, au-delà de moi en moi, dans l'expérience impossible du don et du deuil, dans l'impossible condition de l'expérience, n'est-ce pas encore autre chose ? Le don, le deuil, la psyché, est-ce pensable au-delà de tout psychologisme ? Et que veut dire alors penser ?

Si la question correspond, si elle correspond toujours à quelque demande venue de l'autre, alors elle se laisse déjà précéder par une étrange affirmation. Pour veiller sur elle, peut-être faut-il d'abord se rendre à la veille de la question.

1. Quand ils ne sont pas simplement inédits, comme les plus longs et les plus récents d'entre eux, voire inédits en français, comme bon nombre d'entre eux, ces textes ne sont jamais en tous points conformes à la première version dont le lieu de publication est chaque fois mentionné.

Psyché Invention de l'autre¹

Que vais-je pouvoir inventer encore ?

Voilà peut-être un *incipit* inventif pour une conférence.

Imaginez : un orateur ose se présenter ainsi devant ses hôtes. Il semble alors ne pas savoir ce qu'il va dire. Il déclare avec insolence qu'il se prépare à improviser. Il va devoir inventer sur place, et il se demande encore : que vais-je bien devoir inventer ? Mais simultanément il semble sous-entendre, non sans outrecuidance, que le discours d'improvisation restera imprévisible, c'est-à-dire comme d'habitude, « encore » nouveau, original, singulier, en un mot inventif. Et de fait un tel orateur romprait assez avec les règles, le consensus, la politesse, la rhétorique de la modestie, bref avec toutes les conventions de la socialité, pour avoir au moins inventé quelque chose dès la première phrase de son introduction. Une invention suppose toujours quelque illégalité, la rupture d'un contrat implicite, elle introduit un désordre dans la paisible ordonnance des choses, elle perturbe les bienséances. Apparemment sans la patience d'une préface – elle est elle-même une nouvelle préface –, voici qu'elle déjoue les attendus.

1. Texte de deux conférences prononcées à l'université de Cornell en avril 1984 et à l'université de Harvard (*Renato Poggioli Lectures*) en avril 1986.

La question du fils Cicéron n'eût certainement pas conseillé à son fils de commencer ainsi. Car vous le savez, c'est pour répondre à la demande et au désir de son fils que Cicéron définit un jour, une fois parmi d'autres, la rhétorique de l'invention oratoire¹.

Une référence à Cicéron s'impose ici. Pour parler de l'invention, il nous faut toujours rappeler une latinité du mot. Elle marque la construction du concept et l'histoire de la problématique. La première demande du fils de Cicéron porte d'ailleurs sur la langue – et sur la traduction du grec en latin : « *Studeo, mi pater, Latine ex te audire ea quae mihi tu de ratione dicendi Graece tradisti, si modo tibi est otium et si vis* (Je brûle du désir, père, de t'entendre me dire en latin ces choses sur l'éloquence que tu m'as données [dispensées, rapportées, livrées ou traduites, léguées] en grec, si du moins tu en as le loisir et le souhait) ».

Cicéron le père répond à son fils. Il lui dit d'abord, comme en écho ou comme en réplique narcissique, que son premier désir de père, c'est que son fils soit le plus savant possible (*doctissimum*). Par sa demande brûlante, le fils est donc allé au-devant de la demande paternelle. Son désir brûle du désir de son père qui n'a donc pas de mal à s'en satisfaire et à se le réapproprier en le satisfaisant. Puis le père enseigne à son fils que la force propre, la *vis* de l'orateur, consiste dans les choses dont il traite (les idées, les objets, les thèmes) aussi bien que dans les mots; il faut donc distinguer l'*invention* et la *disposition*, l'invention qui trouve ou découvre les choses, la disposition qui les situe, les localise, les pose en les disposant : « *et res, et verba inveniendae sunt, et collocandae*. » Néanmoins l'invention s'applique « proprement » aux idées, aux choses dont on parle, et non à l'élocution ou aux formes verbales. Quant à la disposition, qui situe aussi bien les mots que les choses, la forme que le fond, on la joint souvent à l'invention, précise alors Cicéron le père. La disposition, l'aménagement des lieux concerne donc aussi bien les mots que les choses. Nous aurions donc, d'une part, le couple « invention-disposition » pour les idées ou les choses, et, d'autre part, le couple « élocution-disposition » pour les mots ou pour la forme.

Voilà mis en place un des *topoi* philosophiques les plus tradi-

tionnels. C'est ce que rappelle Paul de Man dans ce très beau texte intitulé *Pascal's Allegory of Persuasion*¹. Je voudrais dédier cette conférence à la mémoire de Paul de Man. Permettez-moi de le faire très simplement, en essayant de lui emprunter encore, parmi toutes les choses que nous avons reçues de lui, quelque trait de cette sereine discrétion qui marquait la force et le rayonnement de sa pensée. Je tenais à le faire aussi à Cornell parce qu'il y enseigna et y compte beaucoup d'amis, parmi ses anciens collègues ou étudiants. L'an dernier, lors d'une conférence analogue², et peu de temps après son dernier passage parmi vous, je rappelais aussi qu'il dirigeait en 1967 le premier programme de votre université à Paris. C'est alors que j'appris à le connaître, à le lire, à l'écouter, et que commença entre nous, je lui dois tant, une amitié dont la fidélité fut sans ombre et restera, dans ma vie, en moi, un des plus rares traits de lumière.

Dans *Pascal's Allegory of Persuasion*, Paul de Man poursuit donc son incessante méditation sur le thème de l'allégorie. Et c'est aussi, plus ou moins directement, de l'invention comme allégorie, autre nom pour l'invention de l'autre, que je voudrais parler aujourd'hui. Est-ce, l'invention de l'autre, une allégorie, un mythe, une fable? Après avoir souligné que l'allégorie est « séquentielle et narrative », bien que le « topic » de sa narration ne soit pas nécessairement « temporel », Paul de Man insiste sur les paradoxes de ce qu'on pourrait appeler la tâche ou l'exigence de l'allégorie. Celle-ci porte en elle des « vérités exigeantes ». Elle a pour charge d'« articuler un ordre épistémologique de la vérité et de la tromperie avec un ordre narratif et compositionnel de la persuasion ». Dans le même développement, il croise la distinction classique de la rhétorique comme *invention* et de la rhétorique comme *disposition* : « Un grand nombre de ces textes sur le rapport entre vérité et persuasion appartiennent au corpus canonique de la philosophie et de la rhétorique, souvent cristallisés autour de *topoi* philosophiques aussi traditionnels que la relation entre jugements analytiques et jugements synthétiques, logique propositionnelle et logique modale, logique et mathématique, logique

1. Cf. *Partitiones oratoriae*, 1-3, et *De inventione*. Livre 1, VII.

1. In *Allegory and Representation*, ed. S. Greenblatt, Johns Hopkins University Press, 1981, p. 1-25.

2. « Les pupilles de l'université. Le principe de raison et l'idée de l'université », depuis publiée dans *Diacritics* (automne 1983, « The principle of reason, The university in the eyes of its pupils ») puis dans *Le Cahier du Collège International de philosophie*, 2, 1986.